

CEDD
N° 171
Novembre 2021

A *Leuville* T

Belgique-België
P.P
1000 Bruxelles 1
1/1802

Famille d'information mensuel de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles

CEDD
Rue de la Borne, 14 - 1080 Bruxelles
Tél: 02/411 43 30 - Fax: 02/412 56 11
Courriel: cedd_bxl@yahoo.fr

Bureau de dépôt Bruxelles 1
N° d'agrément: P705159

Infor Jeunes Laeken
Chantal Massaer
Boulevard Emile Bockstael 360D/1
1020 Bruxelles

Allons semer la marguerite !





Depuis le mois d'octobre, la question scolaire a encore mobilisé temps et énergie pour l'équipe de la Coordination, entre permanences, formations, colloque, séminaire et autres études auxquelles nous avons été associés.

Le 26 octobre, nous participions au séminaire organisé par la Fondation Roi Baudouin autour du thème de la remédiation scolaire en Communauté française. Un séminaire rapportant des pratiques : « *Bon nombre de décrets de la Communauté française en matière d'enseignement insistent sur le rôle d'émancipation que l'école doit jouer en amenant chacun à la réussite. (...) Mais dans les faits, comment cette remédiation est-elle mise en œuvre et porte-t-elle ses fruits ? Est-elle de nature à réduire les inégalités sociales?*

Deux actions exploratoires (...) ont été menées en 2009 par la Fondation. Il ressort de ces travaux que la mise en œuvre de la remédiation scolaire prévue dans les textes fait l'objet de pratiques éparpillées dans les écoles, souvent basées sur une répétition des apprentissages et insuffisamment maîtrisées par des professeurs non formés à la pédagogie différenciée. (...)

Afin de valoriser les pratiques existantes sur le terrain et les acteurs scolaires qui les portent, et en vue d'améliorer la remédiation scolaire face à l'émergence de ces offres de soutien payantes extérieures à l'école, la Fondation Roi Baudouin a souhaité organiser un programme d'intervision destiné aux écoles de l'enseignement secondaire de la CF pour leur permettre de partager leurs expériences et leurs réflexions, d'améliorer leurs méthodes et d'éviter l'échec, quel que soit le milieu social des élèves. »¹

Ce séminaire était l'occasion de présenter les conclusions de ce travail par une présentation de pratiques ; de débattre autour de la remédiation et des pistes d'actions pour améliorer la remédiation scolaire, mais surtout de mettre celle-ci en perspective pédagogique et politique. Tant les propos des praticiens que ceux de la Ministre Marie-Dominique Simonet, Anne Chevalier² ou Marcel Crahay³ nous ont confortés dans notre exigence de replacer à moyen terme cette question au sein même de l'institution scolaire, au risque de voir se poursuivre l'externalisation des missions de l'enseignement au bénéfice des publics les plus favorisés.

A moyen terme... Car aujourd'hui, et les nombreux travailleurs d'écoles de devoirs peuvent en attester, une partie de ces missions nous arrivent en école de devoirs... Comme la mission de soutien scolaire, que les pouvoirs publics régionaux nous confient d'ailleurs dans le cadre de la politique de cohésion sociale, et qui était en débats ce 15 novembre lors de la journée proposée par le Centre Régional d'Appui à la Cohésion Sociale, à laquelle participaient de très nombreux acteurs des écoles de devoirs.

Une question qui sera également à l'ordre du jour du Forum organisé par la Plate-Forme de lutte contre l'échec scolaire auquel nous participerons dans le cadre de l'atelier consacré aux partenariats entre Familles et Ecoles. Un atelier préparé collégialement entre apprenants du réseau de Lire & Ecrire, Lire & Ecrire et l'équipe de la C.E.D.D.. Une préparation qui nous dit la richesse des échanges et l'importance d'entrer en relation avec ces parents qui n'ont que trop rarement accès à la parole publique. Ce sont ces parents mêmes qu'Infor Jeunes Laeken et une vingtaine de partenaires rencontreront dans le cadre de la nouvelle campagne 'La Marguerite' qui démarrera le 8 décembre pour se clôturer fin mars.

Un numéro qui vous propose également, dans la poursuite de celui du mois d'octobre, quelques propositions d'animations autour du thème des '1001 mains', qui verra défiler les enfants et les jeunes d'écoles de devoirs à Namur, le 12 mai.

Une manière, au moment où l'hiver vient frapper à nos portes, de se projeter vers le printemps !

Véronique Marissal

1. Nathalie Cobbaut, *Remédiation scolaire en Communauté française. Quelles pratiques en vue de réduire l'échec scolaire ?*, Fondation Roi Baudouin avec la collaboration de Changements pour l'égalité, pp 5-6, octobre 2011.

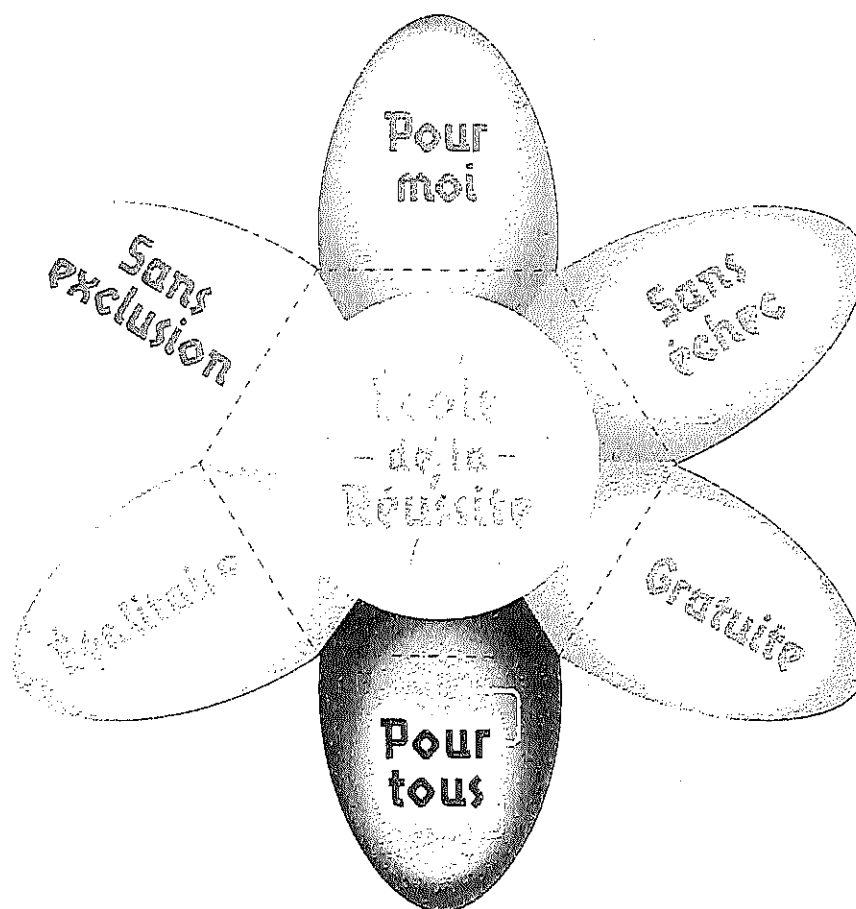
2. Secrétaire Générale de Changements pour l'égalité.

3. Professeur de Psychologie de l'éducation aux Universités de Genève et de Liège.

Campagne "La Marguerite", c'est reparti !

Dès le premier décret visant à réguler les inscriptions dans le 1^{er} degré du secondaire, la Coordination Des Ecoles de Devoirs de Bruxelles s'investissait, avec d'autres partenaires, en faveur des mesures prônées par celui-ci et de celles de ses successeurs.

En effet, ce type de législation, même si elle ne constitue qu'un point particulier de la question scolaire, et l'application qui en découle, recourent des objectifs et des valeurs que nous soutenons et promouvons dans notre plate-forme et dans nos actions au quotidien : l'apport de la mixité sociale, l'égalité, l'école de la réussite pour tous et l'attention particulière portée à l'information et à l'émancipation des milieux sociaux les plus précarisés.



L'idée du projet est de continuer d'avancer sur notre ligne d'action et de sensibilisation en matière d'inscriptions scolaires et d'enjeux sociétaux qui s'y rattachent, en développant sur plusieurs mois (du 8 décembre 2011 au 30 mars 2012) des actions d'information et de sensibilisation auprès des jeunes et de leurs familles, grâce au bus de l'information du Délégué Général aux Droits de l'Enfant d'une part, et en sensibilisant et formant des adultes-relais (animateurs, médiateurs, enseignants...) au sein des différents quartiers d'autre part.

Dès le 8 décembre 2011, les partenaires de la campagne 'La Marguerite' reprendront le

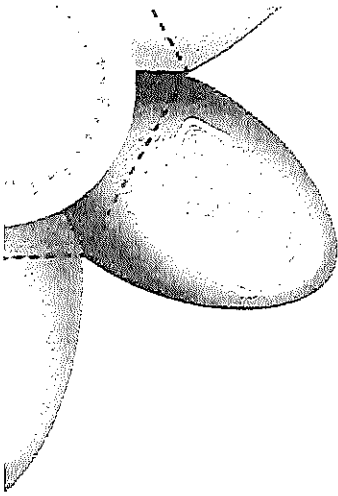
chemin des marchés et autres lieux où rencontrer le public visé par la campagne de sensibilisation et d'information à l'inscription scolaire, et plus particulièrement en première année de l'enseignement secondaire.

Par cette action, tous souhaitent encore une fois se mobiliser et mobiliser, en vue de promouvoir une école de la réussite pour tous.

Si l'aide à la compréhension du décret et des procédures d'inscription en première secondaire reste un des premiers objectifs de cette campagne, elle offre également l'occasion d'une information plus large sur l'ensemble des questions que peuvent se poser les parents à propos de l'école.

C'est pourquoi, au-delà de ce point, les différents partenaires ont réalisé une série de triptyques d'informations (un par 'pétale') permettant d'une part, d'informer les parents sur des questions qu'ils se posent et d'autre part, de rappeler clairement les exigences que nous portons en matière d'enseignement.

Ces documents précisent chaque fois les adresses et coordonnées d'associations qui pourront, au sein de leur commune, les informer, les aider et les accompagner, ainsi que les textes législatifs et réglementaires en rapport avec chacune des questions.



Pour moi...

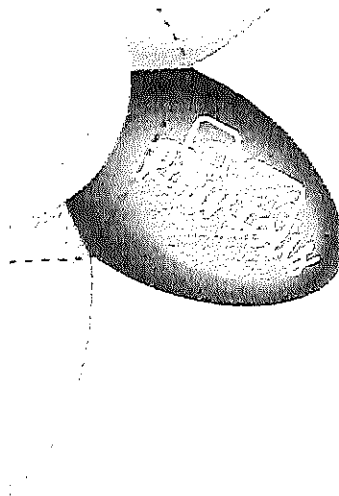
Inscrire son enfant en 1ère secondaire...

Après un rappel des objectifs et des enjeux du décret, ce document tente de répondre aux questions que nous ont déjà posées les parents lors des premières expériences d'information.

Comment s'inscrire pratiquement, bien sûr, mais aussi l'I.S.E.F. (Indice Socioéconomique Faible) qui laisse les parents tellement soucieux...

Nous leur rappelons également comment ils pourront être informés de la confirmation de leur inscription.

Nous ne touchons donc ici qu'à l'aspect administratif, sans entrer dans le débat du choix d'une 'bonne' ou d'une 'mauvaise' école, cette question faisant l'objet d'un autre 'pétaie'.



Pour tous...

Nous voulons de bonnes écoles pour nos enfants...

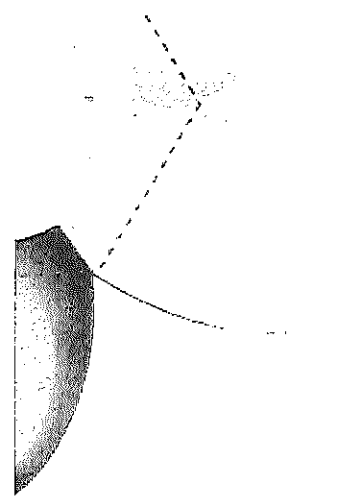
Choisir, ça s'apprend !

Entre les termes de 'bonnes' écoles et d' 'écoles poubelles' tellement usités, nous sommes amenés, dans le cadre de nos rencontres, à proposer aux parents tout un travail de déconstruction des représentations, d'échanges et d'explicitation de leurs attentes, de sorte qu'ils puissent, en fin d'entretien, préciser les questions qu'ils peuvent se poser au moment important du choix d'une école pour leur enfant : proximité du domicile et accès en transport en commun, type de public et de réseau, filières proposées...

Nous les invitons également à se rendre dans les écoles pour qu'ils puissent ressentir l'ambiance, éprouver l'accueil qui leur est fait, découvrir les classes et les infrastructures, se renseigner sur l'organisation, le coût...

Nous les informons aussi de l'utilité de lire le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études, ainsi que le projet pédagogique.

Un projet pédagogique à lire en portant une attention particulière sur les conditions déterminant le passage dans l'année supérieure (certaines écoles n'organisent par exemple plus d'exams de passage et certains parents, encore aujourd'hui, le découvrent en fin d'année, lorsqu'il est ... trop tard), mais aussi sur ce que l'école met en place en cas de difficulté et comment ils en seront informés.



Egalitaire...

Comment s'inscrire dans une école ?

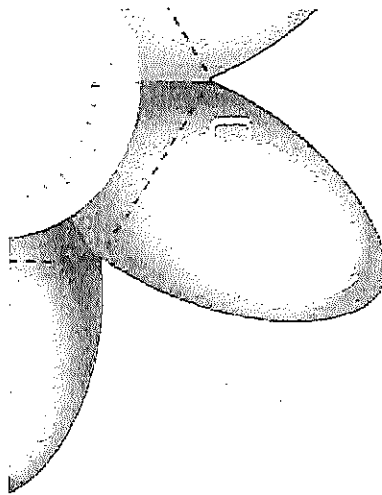
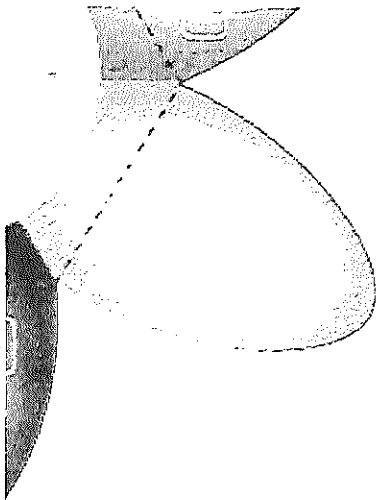
Lorsqu'on est présents sur les marchés, les demandes des parents dépassent largement celle de l'inscription d'un enfant en première secondaire.

Ils ont d'autres enfants, plus petits ou plus grands, ne trouvent pas de place en maternelle, par exemple...

Cette fiche s'adresse à eux.

Elle précise les démarches à faire pour inscrire son enfant, reprend les éléments de la fiche précédente quant au choix et propose les démarches et les documents à demander en cas de refus d'inscription.





Gratuité...

L'école, c'est gratuit ?

Avoir des enfants scolarisés a un coût !

Chaque année, l'enquête de la Ligue des Familles nous le rappelle.

Cette fiche rappelle le principe de 'gratuité' de l'enseignement et précise les frais que l'école peut cependant demander et à quelles conditions (points du projet pédagogique, plafond), et aussi ce qu'elle ne peut demander (par exemple : journal de classe, livres neufs, abonnements à des revues).

Quand on connaît les difficultés de certaines familles, il est également important d'aborder les limites des conséquences d'un non-paiement ou d'un paiement tardif, mais également les possibilités d'aide financière qui pourraient être demandées.



Sans échec...

L'école sans échec passe par une bonne orientation

L'échec scolaire constitue une des principales angoisses des parents !

Il est au centre de nombreuses discussions et finit trop souvent par parasiter la relation enfants-parents.

Et lorsque l'échec arrive, qu'une réorientation est proposée, qu'un redoublement est décidé... les parents se sentent souvent démunis.

Là où certains y voient une pratique nécessaire, d'autres s'interrogent sur son efficacité pour l'avenir scolaire de leur enfant.

Cette fiche répond brièvement aux questions relatives au redoublement en primaire, aux conséquences de la non obtention du C.E.B. et à l'organisation du premier degré de l'enseignement secondaire.

Elle précise aussi ce qui peut se passer dans le 2ème et le 3ème degré du secondaire et informe des différentes attestations (A.O.B., A.O.C.), des possibilités de passage d'une filière à l'autre, des différences entre les diplômes obtenus selon le parcours suivi, ainsi que des modalités d'accès dans l'enseignement supérieur.

Une fiche bien nécessaire quand on connaît la difficulté des parents de s'y retrouver dans les méandres complexes de notre système scolaire !

En savoir plus ou s'engager dans la campagne ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

La Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles propose une formation (cf. ci-joint) aux coordinateurs et aux animateurs d'écoles de devoirs, ou à toute autre personne rencontrant des parents confrontés à la question de l'inscription de leur enfant.

Vous souhaitez organiser une animation au sein de votre association ou dans votre quartier ?

Des personnes ressources de la campagne peuvent vous accompagner dans ce travail !



Une formation organisée par la C.E.D.D.
« Décret inscription : s'informer pour mieux informer et orienter les parents »

Formateurs

Eric Bruggeman, Master en sciences de l'Education (Université de Louvain - UCL) ; responsable de la permanence juridique à Infor Jeunes Laeken.

Chantal Massaer, licenciée en Sciences Politiques, formée en conduite de réunion par la section Psychopédagogique de l'Université de Liège et en gestion d'équipe par le STICS, directrice d'Infor Jeunes Laeken.

Description de la formation

Les écoles de devoirs, quand elles s'adressent aux enfants d'école primaire, touchent directement le public des parents d'enfants de sixième primaire. Elles constituent donc un des lieux où les parents et les enfants peuvent d'une part, s'informer et se renseigner concernant le décret et les procédures d'inscription et d'autre part, être soutenus dans leur recherche d'une école secondaire adaptée à leurs besoins et attentes. Il s'agit d'une formation qui permet de saisir les enjeux du décret inscription, d'en comprendre et d'en maîtriser les aspects techniques. En fin de formation, les personnes seront capables d'informer les parents et de les aider à adopter des choix et des stratégies porteuses en matière d'inscription.

Objectifs spécifiques

- Resituer les enjeux du décret dans une logique d'école de la réussite pour tous.
- Comprendre et maîtriser le décret et les procédures d'inscription sur le plan technique.
- Réfléchir et analyser de manière critique la notion de 'bonne' école.
- Etre capable d'informer les publics de milieu populaire sur le décret.
- Etre capable de soutenir les familles lors d'un processus d'inscription scolaire.
- Se mettre en projet individuellement/collectivement, in situ/en partenariat d'actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des parents dans leurs démarches d'inscription de leur enfant en première secondaire.

Les mardis 17 janvier & 7 février 2012 de 9h30 à 16h30.
A Infor Jeunes Laeken, Boulevard Emile Bockstael 360D à Laeken. PAF : 20€

Inscription ?

Bulletin disponible sur demande à la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles.
Tél : 02 411 43 30 - Courriel : cedd_bxl@yahoo.fr

Ils ont signé et/ou participeront activement à la Campagne La Marguerite 2011-2012



Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, l'ULB, Cgé, La FAPEO, Le CJD asbl, TCC Accueil AMO, SOS Jeunes - Quartier Libre AMO, Solidarité Savoir, SIMA, Le Service de prévention de Ganshoren, Samarcande AMO, La Ligue des Droits de l'Homme, La Ligue des Droits de l'Enfant, Le Seuil SAS, Itinéraires AMO, Infor Jeunes Bruxelles, La Fédération des Etudiants Francophones (FEF), La CSC Bruxelles, Infor Jeunes Laeken, La Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles, Dynamo AMO, Le CIDJ, Bruxelles J, Atmospheres AMO et L'APED.

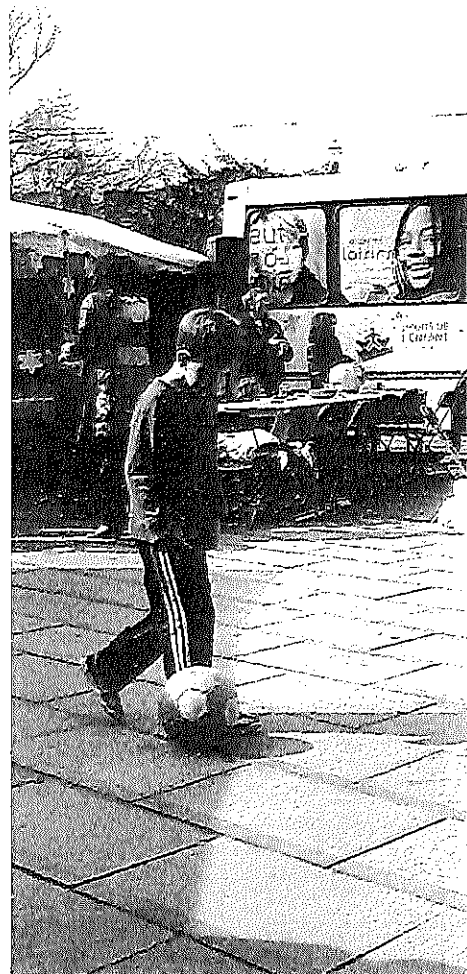
A la rencontre des parents ... Un bus d'informations circule

Depuis 2 années déjà, en soutien avec le Délégué Général des Droits de l'Enfant, le bus circule dans différentes communes, à l'occasion des marchés le plus souvent, pour aller directement à la rencontre des parents, en sorte de leur offrir un espace où s'informer, être conseillés, entendus... concernant l'inscription de leur enfant en première année secondaire et sur d'autres thématiques en relation avec l'école et la scolarité de leurs enfants.

Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre avec les parents de votre association !



Campagne 'La Marguerite 2010-2011', archive CEDD



Tournée provisoire* du bus en 2011-2012

(*) D'autres arrêts ou animations auront encore lieu mais doivent être confirmés.
Pour les dernières actualités, rendez-vous sur le site d'Infor Jeunes Laeken.

Le 8 décembre, on démarre sur la place communale de Molenbeek!

Conférence de presse, présentation de la campagne et de sa marionnette Marie-Dounia, *L'école et moi*, en présence du Magic Land Théâtre.

Et puis le bus fera arrêt...

Le 13 décembre, au Parvis de Saint-Gilles

Le 17 décembre, aux Abattoirs d'Anderlecht

Le 12 janvier, sur la place communale de Molenbeek

Le 20 janvier, à Schaerbeek, rue Royale Sainte-Marie

Le 24 janvier, au Parvis de Saint-Gilles

Le 26 janvier, sur la place communale de Molenbeek

Le 27 janvier, aux Abattoirs d'Anderlecht

Le 3 février, à Schaerbeek, rue Royale Sainte-Marie

Le 21 février, au Parvis de Saint-Gilles

Le 23 février, sur la place communale de Molenbeek

Le 24 février, aux Abattoirs d'Anderlecht

Le 27 février – ouverture de la 'première vague' des inscriptions avec priorités !

Le 8 mars, à Ixelles, dans un lieu encore à déterminer

Le 10 mars, on fait une petite pause à Ixelles : brunch, informations et animations.

Et le bus poursuit son chemin !

Le 13 mars, au Parvis de Saint-Gilles

Le 15 mars, sur la place communale de Molenbeek

Le 16 mars – clôture de la première vague des inscriptions avec priorités !

Le 16 mars, aux Abattoirs d'Anderlecht

Le 22 mars, à Ixelles, dans un lieu encore à déterminer

Le 23 mars, à Schaerbeek, rue Royale Sainte-Marie

Le 27 mars, au Parvis de Saint-Gilles

Le 29 mars, sur la place communale de Molenbeek

Le 30 mars, aux Abattoirs d'Anderlecht



Campagne 'La Marguerite 2010-2011', archive CEDD

**Des informations complémentaires
sur la campagne 'La Marguerite' ?**

Infor Jeunes Laeken
Bd E. Bockstael, 360D/11
1020 Bruxelles
Tél. : 02 421 71 30
www.inforjeunes-bxl.be

En savoir plus sur la tournée du Bus dans votre commune ?

Pour Anderlecht
TCC Accueil AMO
Tél. : 02 521 18 30 - 02 522 05 02

Pour Ixelles
SOS Jeunes - Quartier Libre AMO
Tél. : 02 512 90 20
contact@sosjeunes.be

Pour Molenbeek
Infor Jeunes Laeken voir op. cit.

Pour Saint-Gilles
Itinéraires AMO
Tél. : 02 538 48 57
intineraireamo@gmail.com

Pour Schaerbeek
Atmosphère AMO
Tél. : 02 218 87 88
Infor Jeunes Laeken voir op. cit.

**SOUTENEZ-NOUS
ABONNEZ-VOUS**



à
A FEUILLE T

**6.2 €
seulement
pour 1 an**

**Virement
sur le compte
001-1917334-11**

Renseignements:

**Véronique
MARISSAL
Tél. 02 411 43 30**